

IRAK

Actes de torture : il ne s'agirait pas de faits isolés – il est indispensable que des enquêtes indépendantes soient menées

Index AI : MDE 14/017/2004

ÉFAI

Vendredi 30 avril 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il y a une crise réelle en Irak au niveau des autorités dirigeantes – qui usent d'une double échelle de valeurs et d'un double langage en ce qui concerne les droits humains, a déclaré Amnesty International ce vendredi 30 avril 2004.

« Les derniers éléments d'information concernant des cas de torture et de mauvais traitements à la prison d'Abou Ghraib risquent d'exacerber une situation déjà fragile. Cette prison était célèbre du temps de Saddam Hussein – elle ne doit pas le redevenir. L'Irak a beaucoup trop longtemps vécu à l'ombre de la torture. Les dirigeants de la Coalition doivent envoyer un signal clair indiquant que la torture ne sera tolérée en aucune circonstance et que le peuple irakien peut maintenant vivre libre, sans crainte de ces pratiques brutales et dégradantes, a déclaré Amnesty International.

« Une enquête publique, impartiale et totalement indépendante doit être menée sur ces allégations de torture. On ne saurait demander moins. Si l'on veut assurer à l'Irak une paix durable, les droits humains doivent être au centre de toute décision engageant l'avenir. Un message haut et clair doit être adressé aux auteurs de violations des droits humains pour qu'ils sachent qu'ils auront à répondre de leurs actes.

« Les recherches approfondies que nous avons menées en Irak laissent à penser qu'il ne s'agit pas d'un incident isolé. Que les États-Unis réagissent une fois que les images ont été diffusées sur les écrans ne suffit pas. »

Amnesty International a reçu de nombreuses informations faisant état d'actes de torture et de mauvais traitements infligés par les forces de la Coalition au cours de l'année dernière. Des détenus ont raconté avoir été régulièrement soumis à des traitements cruels, inhumains ou dégradants lors de leur arrestation et au cours de leur détention. Beaucoup ont déclaré à Amnesty

International avoir été torturés et maltraités par les soldats américains et britanniques au cours d'interrogatoires. Parmi les méthodes employées, on peut citer la privation de sommeil, les coups, le maintien prolongé dans des positions douloureuses, parfois combiné à une exposition à de la musique très forte, le maintien d'une cagoule sur la tête pendant de longues périodes et l'exposition à des lumières très vives. Pratiquement aucune de ces allégations de torture et de mauvais traitements n'a fait l'objet d'une enquête adéquate par les autorités.

Amnesty International demande que des enquêtes sur les allégations d'exactions commises par les forces de la Coalition soient menées par un organisme compétent, impartial et indépendant, de manière ouverte, et que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics. En outre, des réparations, notamment sous forme d'indemnisation, doivent être accordées aux victimes et à leurs familles. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>